

LE GRAND ORAL

*F. Fillon face au New Deal de la CSMF**



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- Favoriser l'implantation de Maisons de santé (MSP), le cumul emploi-retraite après 65 ans et les aides à l'installation en zones fragiles ;
- Encourager les étudiants à s'orienter vers l'exercice libéral en développant les stages en médecine de ville ;

PRÉVENTION & ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

- Donner plus de moyens au volet prévention (qui représente actuellement 2% des dépenses de santé) ;
- Développer les documents & programmes de formation des médecins en matière de prévention et d'éducation thérapeutique ;
- Mieux rémunérer les consultations de ce type, complexes et longues ;

INNOVATION

- Accompagner les médecins dans le développement de l'e-santé, l'informatisation des cabinets, la généralisation du Dossier Médical Personnel (DMP) et la mise en place de systèmes sécurisés garantissant la confidentialité des données ;
- Rémunérer les actes de télémédecine en conséquence ;

LOI DE SANTÉ

- Abroger le tiers payant généralisé ;

PANIER DE SOINS

- Prise en charge des affections graves ou de longue durée par l'Assurance maladie obligatoire (AMO), le reste étant pris en charge par l'Assurance maladie complémentaire (AMC) ;

HIÉRARCHISATION DES ACTES

- Étudier la viabilité de cette disposition, introduite dans la convention de 2016, et la réajuster si nécessaire ;

PROTECTION SOCIALE

- Étendre la protection maternité aux femmes médecins de secteur 2 ;

ESPACE DE LIBERTÉ TARIFAIRE

- Se dit favorable au dispositif, à condition qu'il s'inscrive dans le cadre conventionnel pour une bonne régulation.

* Synthèse d'une interview publiée dans *Le Médecin de France*, mag' de la CSMF

#NewDeal